



Résolution portant sur le bilan formation 2015 CE Orange France Siège du 24 Mars 2016

Résolution N°1 : avis du CE sur bilan formation OFS 2015

Les élus du CE, réunis en séance ce jour, constatant que le plan de formation 2015 au périmètre OFS n'ayant pas été fourni, et les éléments quantitatifs mentionnés au bilan n'étant pas fiables, ne sont pas en capacité à rendre un avis éclairé sur le bilan de formation OFS 2015.

Résolution N°2 : observatoire des refus de formation

Les élus de CE OFS, réunis en séance ce jour, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission Formation Professionnelle et Emploi décident de la mandater pour étudier la mise en place d'un observatoire des refus de formation alimenté par les salariés et pour étudier l'opportunité d'un audit visant à préciser les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour disposer d'éléments financiers dans les bilans de formation. Ces travaux seront à prendre en compte dans la présentation du prochain plan de formation de Septembre 2016

|
|
| Pour la délégation CFE-CGC au CE Orange France Siège